

BILAN
1^{er} janvier au
31 décembre 2022

FONDS RÉGIONS
ET RURALITÉ VOLET II



Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a accordé à la MRC de Joliette une enveloppe de 1 278 251 \$ pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 dans le cadre du Fonds régions et ruralité. Il importe de souligner que, dans ce montant, une somme de 78 138 \$ provient du Fonds de développement des territoires (FDT).

Le volet II du Fonds régions et ruralité vise à appuyer, en complémentarité à d'autres programmes gouvernementaux, dans leurs champs de compétence, tous les efforts de développement local et régional des MRC.

La MRC assume donc la gestion de ce volet. Il lui appartient d'identifier ses propres priorités d'intervention et de mettre en place ses politiques de soutien à son milieu.

Bilan par priorités d'intervention 2022 - 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Soutenir le développement économique

Les membres du Conseil de la MRC ont décidé de déléguer un montant de 211 300 \$, provenant du Fonds régions et ruralité, à la Corporation de développement économique de la MRC de Joliette (CDÉJ). Ainsi, la MRC reconnaît l'expertise de la CDÉJ en matière de soutien à l'entrepreneuriat ainsi qu'en matière de gestion de fonds d'investissement.

Soutenir le développement des communautés

Un montant de 31 912 \$ a été investi dans le service de développement social.

Dans le cadre de sa politique de projets structurants en milieu rural, une enveloppe de 200 000 \$ par année a été dédiée. Les déboursés de l'année 2022 sont de l'ordre de 236 410 \$ et ont été octroyés à quatre municipalités pour leurs projets :

- St-Paul : passerelle du Ruisseau;
- Crabtree : place du centenaire;
- Saint-Thomas : parcours en boucle;
- Sainte-Mélanie : bonification du milieu de vie au Centre des loisirs (FDT).

Ces projets ont permis la mobilisation des communautés visées et l'amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens.

C'est également dans ce même objectif que la MRC a engagé une somme de 11 300 \$ visant l'embauche d'une ressource par l'OMH pour soutenir le soutien à la recherche de logement.

Soutenir l'aménagement du territoire

La MRC a investi 25 000 \$ pour soutenir l'aménagement de son territoire. Ce montant a permis l'embauche d'une ressource pour soutenir le plan d'action du PDZA, le PIRRL et l'analyse des refontes et concordances des règlements municipaux devenue nécessaire suite à l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Joliette.

Une somme de 8 088 \$ a également été utilisée pour défrayer les services de géomatique pour le bon fonctionnement des services d'aménagement.

Soutenir le développement d'infrastructures touristiques, culturelles et sportives

À l'hiver 2022, la MRC a investi une somme de 309 216 \$ pour la réalisation de la patinoire sur la rivière L'Assomption. L'année 2022 fut une saison exceptionnelle permettant la prolongation de la saison jusqu'à la semaine de relâche. En tout, 48 jours d'ouverture ont été possibles. Mentionnons que cette activité est très prisée et fréquentée par les citoyens de la MRC, de la région de Lanaudière et d'autres régions.

De plus, la MRC a engagé un montant de 43 000 \$ pour la réalisation de l'exposition du nouveau bureau touristique situé sur l'autoroute 40 en plus d'un montant de 10 400 \$ pour l'opération du bureau touristique à Joliette.

La MRC a également participé via le FRR à la réfection de la maison Antoine-Lacombe, site touristique hautement fréquenté et situé à Saint-Charles-Borromée. La participation de la MRC est de l'ordre de 26 484 \$.

D'autre part, il importe de souligner que la MRC a engagé un montant de 61 705 \$ pour soutenir l'aménagement et la réfection de l'extérieur du Centre culturel Desjardins; **dont 15 426 \$ restent toujours à déboursier.**

Soutenir la concertation régionale

Soutenir la concertation, c'est travailler en collaboration. Pour réaliser ce volet, la MRC a conclu diverses ententes avec des partenaires qui œuvrent au développement de notre région.

Notamment :

Les MRC de Lanaudière, dont la MRC de Joliette, ont signé une entente avec la Table des préfets de Lanaudière pour déléguer une partie de la planification et du soutien au développement régional pour le territoire de Lanaudière à cet organisme. La MRC de Joliette a contribué en investissant un montant de 73 168 \$.

La MRC a signé une entente de partenariat territorial triennal (2019-2023) en lien avec la collectivité de Lanaudière avec le CALQ (Conseil des arts et lettres du Québec) et d'autres MRC de la région. Pour 2022, un montant de 33 995 \$ a été versé.

La MRC a signé une entente sectorielle triennale (2020-2023) ayant pour but d'améliorer la compétitivité des entreprises agroalimentaires et de mobiliser les acteurs du milieu pour favoriser le développement de ce secteur dans une démarche concertée. La MRC s'engage à la hauteur de 15 000 \$ par année.

Soutenir le développement d'événements touristiques, culturels et sportifs

Le Festi-Glace de la MRC de Joliette est un événement prisé des amateurs de patin et de plein air. À regret, la MRC a dû annuler l'édition 2022 à cause des mesures sanitaires émises par le gouvernement provincial. La planification d'un tel événement se faisant tout au cours de l'année, certaines dépenses de gestion et de coordination ont été engagées. Ainsi, une somme de 15 951 \$ avait été encourue avant la prise de décision d'annuler l'édition 2022.

Bilan par priorité d'intervention pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Priorités d'intervention - Dépenses ou projets	Sommes engagées	Sommes versées
1 - Soutenir le développement économique		
Soutien technique à l'entrepreneuriat – Service conseil		211 300 \$
2 - Soutenir le développement des communautés		
Service conseil – agent développement		19 314 \$
Projets structurants – ruralité		236 410 \$
OMH Joliette : service d'aide à la recherche de logement	11 300 \$	
Démarche régionale des aînés		12 599 \$
3 - Soutenir l'aménagement du territoire		
Soutien à la planification de l'aménagement du territoire		25 000 \$
Géomatique		8 088 \$
4 - Soutenir le développement d'infrastructures touristiques, culturelles et sportives		
Bureau Information touristique		10 400 \$
Patinoire de la rivière L'Assomption de la MRC de Joliette		309 216 \$
Festi-Glace de la MRC de Joliette		15 951 \$
Travaux de réparations majeures - Maison Antoine Lacombe		26 484 \$
Centre culturel Desjardins – aménagement extérieur salle Rolland-Brunelle	15 426 \$	
Tourisme Lanaudière – relais d'information touristique	43 000 \$	
5 - Soutenir le développement d'événement touristique		
Festi-Glace de la MRC de Joliette		15 950 \$

6 - Soutenir la concertation régionale

Planification et soutien du développement régional		73 168 \$
Soutien à la collectivité avec le CALQ	6 005\$	33 995 \$
Soutien au développement de l'industrie agroalimentaire		15 000 \$
Agent de maillage – agriculture	2 700 \$	

Administration

Services de la MRC		11 000 \$
--------------------	--	-----------

REVENUS

MAMH / Fonds régions et ruralité, volet II – enveloppe confirmée	1 200 113 \$
Solde FDT inutilisé – confirmé en 2022	78 138 \$
Total des revenus	1 278 251 \$

DÉPENSES

Total des sommes engagées non-versées	78 431 \$
Total des sommes versées	1 007 924 \$
Total des dépenses	1 086 355 \$
Surplus transféré aux revenus reportés	191 896 \$